

**DEPARTEMENT**  
**Alpes-de-Haute-Provence**

**Communauté d'Agglomération**  
**PROVENCE ALPES**  
**AGGLOMERATION**

**Année 2019**  
**Séance du 4 décembre 2019**

**N°38**

**Objet : UNESCO Géoparc de Haute Provence**  
**Demande de subventions auprès de la Région SUD et du Département des Alpes de Haute Provence relatives au programme d'investissement 2020**

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL**  
**D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille dix-neuf et le quatre du mois de décembre à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le vingt-six du mois de novembre 2019, s'est réuni dans la salle des fêtes à CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO

**Est nommé secrétaire de séance : BERTRAND Philippe**

**Etaient présents :**

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, AUZET Eric, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard, BARTOLINI Jean-Louis (jusqu'au rapport n° 53), BAUDOUI MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BLOT Michel, BREMOND Danièle, CAREL Serge, CASA Chantal (jusqu'au rapport n° 32), CAZERES Benoit, CHATARD Gilles (jusqu'au rapport n° 15), COMBE Gérard, DEORSOLA Jean Paul (jusqu'au rapport n° 38), DOMENGE Eliane, ESMIOL Gérard, FIAERT Claude, FIGUIERE Delphine, FONTAINE Sonia, GRANET BRUNELLO Patricia, HERMITTE Francis, ISOARD Roger, LE CORRE Thibaut, LEDEY Olivier, MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, NICOLOSI Philip, OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe, PAUL Gilles, PAYAN Claude (jusqu'au rapport n° 37), POULEAU Philippe, PRIMITERRA Geneviève, REBOUL Childéric, REINAUDO Gilbert, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, THONNATTE Lionel, VILLARD René, VILLARON Bruno, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

**Etaient suppléés :**

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques  
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy

**Etaient représentés :**

AILLAUD Sylvie a donné pouvoir à BARTOLINI Jean Louis  
AYMES Bernard a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia  
BONNET Brigitte a donné pouvoir à AILHAUD Régine  
BONNET Martine a donné pouvoir à TEYSSIER Bernard  
BONZI Maryse a donné pouvoir à VIVOS Patrick  
CHATARD Gilles a donné pouvoir à CAZERES Benoit (à partir du rapport n° 16)  
COSSERAT Sandrine a donné pouvoir à MALDONADO Jean Paul  
DE VALCKENAERE Gilles a donné pouvoir à BAUDOUI MAUREL Marie Anne  
JULIEN Jacques a donné pouvoir à BAILLE Patrick  
MAZAL Ambroise a donné pouvoir à ESMIOL Gérard  
PAUL Gérard a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick  
TRABUC Nicolas a donné pouvoir à FIAERT Claude  
URQUIZAR Danièle a donné pouvoir à SUZOR Pierre

**Etaient excusés :**

AUBERT Serge	LEJOSNE Patrick
AUZET Guy	MAGAUD Marie José
BALIQUE François	MUNOZ MALDONADO Julien
BOURJAC Jean Marie	PELESTOR Michel
BRUN Patricia	REINAUDO Patrick
EYMARD Max	ROCHAT Jacques
FERAUD Maryline	RONDEAU Daniel
FLORES Sylvain	SEVENIER Jean
GRAVIERE Remy	TONELLI Corinne

REÇU EN PRÉFECTURE

Le 06/12/2019

Application agréée: E-lesaffair.com

99\_DE-004-200067437-20191204-38\_04122019

**Monsieur Bernard TEYSSIER, rapporteur, expose ce qui suit :**

Provence Alpes Agglomération exerce la compétence « Gestion des équipements du géotourisme en lien avec la promotion touristique ».

Cette compétence est mise en œuvre au travers des actions de l'UNESCO Géoparc de Haute Provence dont le territoire de 67 communes s'étend à la fois sur Provence Alpes Agglomération, qui en assure le portage et la gestion administrative, et sur la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch, avec laquelle une convention d'Entente Intercommunale a été signée le 28 septembre 2018, et les communes de Claret et Curbans.

Le service de l'UNESCO Géoparc disposera en 2020 d'une équipe de 6 personnes correspondant à 3,45 équivalents-temps-plein qui est basée au Musée Promenade à Digne-les-Bains. Elle remplit des missions d'équipement des sites, de promotion des patrimoines en lien avec le patrimoine géologique, d'animation des réseaux partenaires (une centaine de conventions de partenariat à ce jour) et d'animations pédagogiques auprès des scolaires du territoire.

Le développement et la mise en tourisme de l'UNESCO Géoparc de Haute Provence est un axe majeur de la stratégie touristique de Provence Alpes Agglomération établie dans le cadre de l'exercice de la compétence « Promotion du tourisme » dévolue par la loi NOTRe.

Suite au renouvellement du label et à l'extension du périmètre validés en 2019 par l'UNESCO, plusieurs actions seront entreprises en 2020 pour dynamiser le projet de développement du Géoparc :

- Signalisation routière dans le cadre de l'extension du périmètre du Géoparc
- Aménagement de géosites sur 7 nouvelles communes du territoire
- Aménagement de nouveaux géosites sur les communes de Claret et Curbans
- Aménagement du chemin de découverte vers le site de l'Ichtyosaure depuis le village de la Robine sur Galabre
  - Création d'une liaison douce entre le Musée Promenade et la dalle aux ammonites
  - Acquisition de matériel vidéo

Provence Alpes Agglomération sollicite le Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence et le Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur afin de participer financièrement programme d'investissement 2020 du Géoparc selon le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses H.T	127.500,00 €
Recettes H.T	127.500,00 €
Dont :	
- Subvention Conseil Régional PACA	38.250,00 €
- Subvention Conseil Départemental AHP	25.500,00 €
- C.C. Sisteronais Buëch	1.578,00 €
- Communes de Claret et Curbans	1.422,00 €
- Autofinancement PAA	60.750,00 €

REÇU EN PREFECTURE

Le 08/12/2019

Appels d'offre n° 2019-04-0000000000

99\_DE-004-200067437-20191204-08\_04122019

Il est à noter qu'une part importante des dépenses prévues en investissement correspond à la création d'une liaison douce entre le Musée Promenade et la dalle aux ammonites. Des financements commentaires spécifiques seront recherchés afin de réduire la part d'autofinancement de Provence Alpes Agglomération.

Il vous est demandé :

- D'approuver le plan de financement et de solliciter les subventions correspondantes auprès des partenaires financiers ;
- D'autoriser Madame la Présidente à engager toutes les démarches afférentes à cette décision.

**LE CONSEIL D'AGGLOMERATION**

Après délibération

A la majorité pour 3 votes contre

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

Le 06/12/2019

Application agréée E-Institut.com

99\_DE-004-200067437-20191204-36\_04122619

